

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

10/07/18

Dossier complet le :

13/07/18

N° d'enregistrement :

F01118P0167

1. Intitulé du projet

Création d'un nouveau cimetière paysager sur la commune de Limay

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Philippe TAUTOU, Président de la Communauté urbaine GPSEO

RCS / SIRET

2 0 0 0 5 9 8 8 9 0 0 0 1 0

Forme juridique

Etablissement public communauté ur.

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
41	Création d'un nouveau cimetière comprenant : - un parc de stationnements de 75 places - un bâtiment d'accueil (d'environ 41m2 demandant la dépose d'un PC)

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le site est une parcelle agricole en lisière de boisement et de la ville de Limay.

L'aménagement de cet espace s'appuie sur les réglementations en vigueur et les principes suivants :

- L'analyse du nombre de décès dans la commune vis à vis de l'évolution de la population aboutit à un nombre prévisionnel de 1000 emplacements de sépultures (inhumations en pleine terre) sur une durée de 30 à 40 ans.
- Le stationnement composé de deux espaces, à savoir : une partie en revêtement minéral de 35 places, une partie perméable et végétalisée (type gazon gravier, ...) de 40 places
- Une bande de 50m préservée le long des lisières boisées.
- Limitation des surfaces imperméables au profit d'espaces plantés et enherbés favorisant l'infiltration des eaux et réduisant le ruissellement. Les ouvrages de récupération des eaux de pluie seront reliés entre eux et raccordés au réseau général d'assainissement, situé rue des Coquelicots.
- Accessibilité PMR.

4.2 Objectifs du projet

La création d'un nouveau cimetière est devenue nécessaire, compte tenu du nombre d'emplacements actuellement disponibles ne répondant plus aux obligations de l'article L 2223-2 du CGCT.

La conception de cet espace prendra en considération les nouvelles pratiques tout en lui conférant une image différente des cimetières.

Un cimetière traité comme un parc espace de transition entre la ville et le grand paysage, l'espace agricole ouvert et le boisement fermé. Un espace où la végétation invite à la promenade et insuffle le recueillement.

La création du nouveau cimetière paysager de Limay se doit de créer le lien entre le territoire du Vexin et la ville de Limay. Le site s'inscrit en limite du PNR du Vexin, reconnu pour son intérêt patrimonial, sa qualité des paysages et des milieux naturels. Il met en œuvre un projet marqué par la préservation de ses milieux naturels, culturels et bâtis.

La création de ce nouveau cimetière se place dans le cadre d'un objectif de gestion écologique.

Cet aménagement devra bien sûr s'accompagner d'une réflexion pour le rendre accessible pour tous, pour réduire les ruissellements d'eau pluviale, pour faciliter sa gestion journalière, et enfin pour lui donner une image accueillante.

La palette végétale sera choisie de manière à privilégier une gestion différenciée, demandant peu d'entretien. Elle représentera un levier essentiel du renforcement de la biodiversité au sein de la commune et créera une continuité avec la lisière boisée.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

- Le stationnement est composé de deux espaces, à savoir :
 - > une partie en revêtement minéral (type béton décoratif ayant un aspect rustique et non urbain) de 35 places
 - > une partie perméable et végétalisée (type gazon gravier, ...) de 40 places ;
- Un parvis en béton décoratif ;
- La création d'un bâtiment d'accueil d'environ 41m² ;
- Une allée principale en béton décoratif ;
- La zone centrale créée sur le principe d'un parc (prairie, plantation d'arbres et d'arbustes) doit accueillir plus de 1000 caveaux à terme avec une implantation en trois phases. Les espaces laissés libres permettent de préserver les espaces « naturels » et de privilégier la biodiversité ;
- Création d'allées secondaires en stabilisé ;
- Plantation d'arbres et d'arbustes sur la zone en lisière du boisement (réglementation de la bande des 50m, transition végétale) servant de dépose de cendres (jardin du souvenir) ;
- Limitation des surfaces imperméables au profit d'espaces plantés et enherbés favorisant l'infiltration des eaux et réduisant le ruissellement.
- La gestion de l'infiltration et du ruissellement des eaux pluviales : la gestion de l'eau et ses zones d'infiltrations seront intégrées au projet et accompagneront la composition générale de l'espace. Les ouvrages de récupération des eaux de pluie (noues, bassins, ...) seront reliés entre eux et raccordés au réseau général d'assainissement, situé rue des Coquelicots.
 - > ces travaux seront mis en œuvre suivant les préconisations du rapport de l'étude réalisée par un hydrogéologue agréé.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

L'accueil sur le site sera prévu PMR avec un accueil automobiles (parcs de stationnement).

Le projet sera tourné vers une gestion différenciée des espaces végétalisés. Il s'inscrira dans un renforcement de la biodiversité et des continuités naturelles (des essences végétales attractives pour les insectes butineurs et les oiseaux), et en lien avec les essences locales du PNR du Vexin.

Une zone accueillera une prairie arborée, et des activités renforçant la biodiversité (rucher,...).

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

- La procédure de création d'un nouveau cimetière est soumise à autorisation préfectorale en vertu des articles du CGCT (L.22213-1, R.2223-1, R.2223-2) :

- Etude hydrogéologique, Cas par cas, Dossier de déclaration au titre de la loi sur l'eau pour Avis de l'autorité environnementale

- Enquête publique (prévue au chapitre III du titre II du livre Ier du code de l'environnement article 123-1 et suivants du code de l'environnement)

- Permis d'aménager comprenant le permis de construire (bâtiment d'accueil d'environ 41 m2)

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Estimation des surfaces des 3,80 hectares, comprenant : - 1,7 Ha d'espaces d'inhumations (compris prairie et cheminements) - 1,6 Ha de jardin du souvenir - 0,2 Ha d'emprise végétalisée - 0,1 Ha d'emprise pour des stationnements dont : > une partie en revêtement minéral et végétalisée de 35 places > une partie perméable et végétalisée (type gazon gravier, ...) de 40 places - 0,2 Ha emprise végétalisée	

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Rue des Coquelicots

78520 Limay

Coordonnées géographiques¹

Long. 1° 54' 38" E Lat. 49° 00' 15" N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'emprise du cimetière longe le Bois des Bouleaux, ZNIEFF de type 2 sur sa frange Ouest. Une bande de 50m sera préservée, le long de la lisière, sur l'emprise du cimetière.
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	A noter que se situe au Nord-Est de la commune la Réserve Naturelle Régionale (RNR) du site géologique de Limay créée en 2009, anciennes carrières Lafarge. Le site s'inscrit au sud du PNR du Vexin.
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pas d'historique de sols pollués sur cet espace
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'emprise du cimetière se situe au sein du périmètre inscrit des Boucles de la Seine de Moisson à Guernes.
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site est à 1,3km d'une zone natura 2000 (voir pièce en annexe)
D'un site classé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site classé du château et parc du domaine des Célestins se situant à une distance de 460M de l'emprise du cimetière

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Il s'agit d'une parcelle agricole (agriculture conventionnelle)
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	La création de cimetière induit une étude instruite par un hydrogéologue agréé saisi par l'ARS à la demande de la Communauté urbaine GPS&O
	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Aux horaires d'ouverture du site. Plus important à l'occasion de funérailles ou de cérémonies funéraires, justifiant les 75 places de stationnements.
Nuisances	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Il s'agit d'une parcelle agricole (agriculture conventionnelle) transformée en cimetière paysager (création de prairie, plantations d'arbres, d'arbustes,...) L'appauvrissement du sol lié à cette culture conventionnelle réalisée sur ce site est certaine. Ce projet intégrera les outils d'une gestion différenciée recréant une biodiversité végétale et animale et de ce fait la régénération du sol à long terme.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Une étude hydrogéologique (en matière notamment d'hygiène publique) va être menée afin de donner toutes les préconisations à la mise en œuvre des différentes sépultures (pleine terre, cave-urne,...) sur le site du futur cimetière.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Une enquête publique doit être menée de ce fait, l'avis de l'autorité environnementale va être demandée.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Photos de l'existant Plan topographique Schéma du projet Plans de repérage des sites classés : - périmètre inscrit - ZNIEFF - Natura 2 000

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à Magnanville

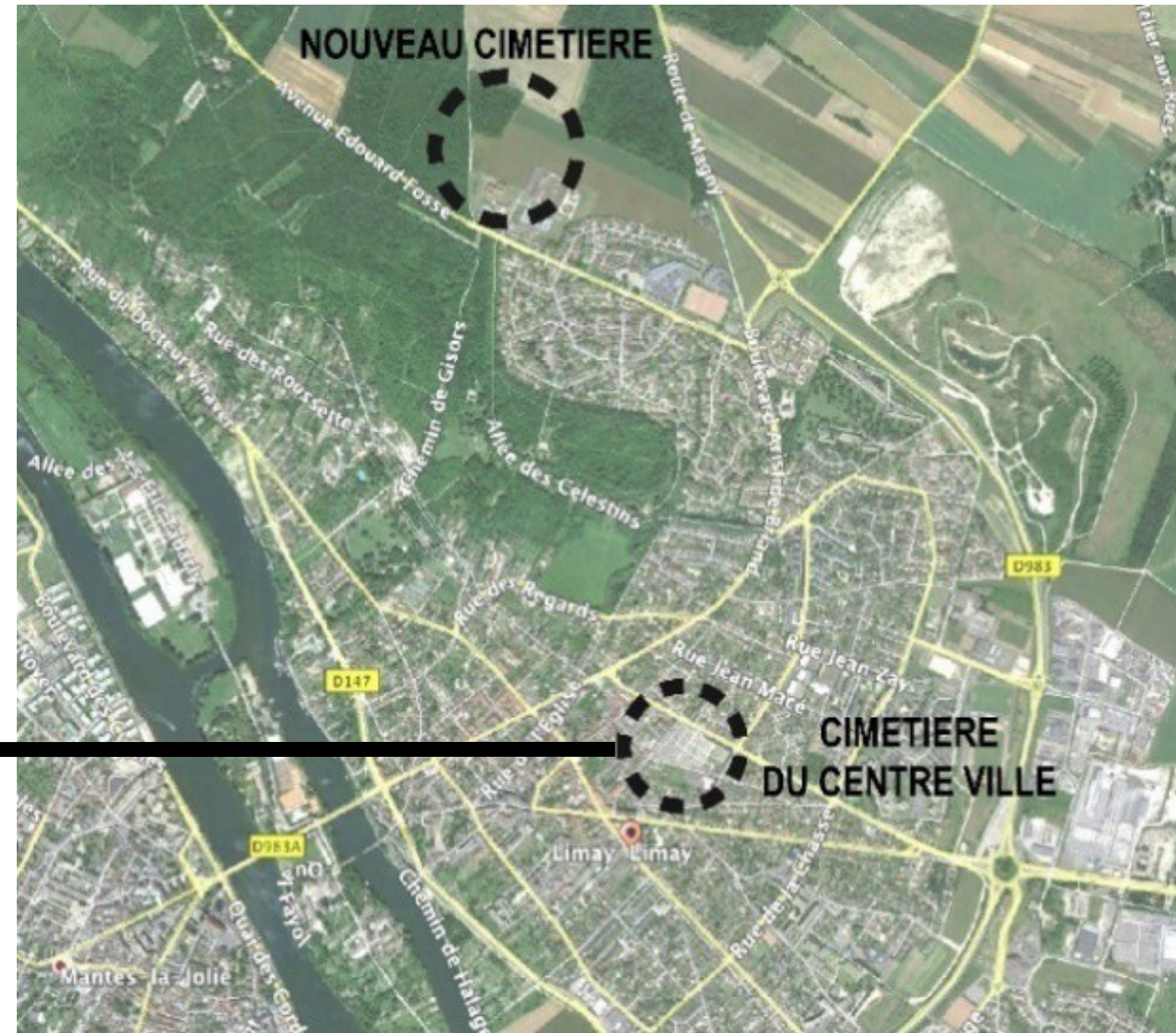
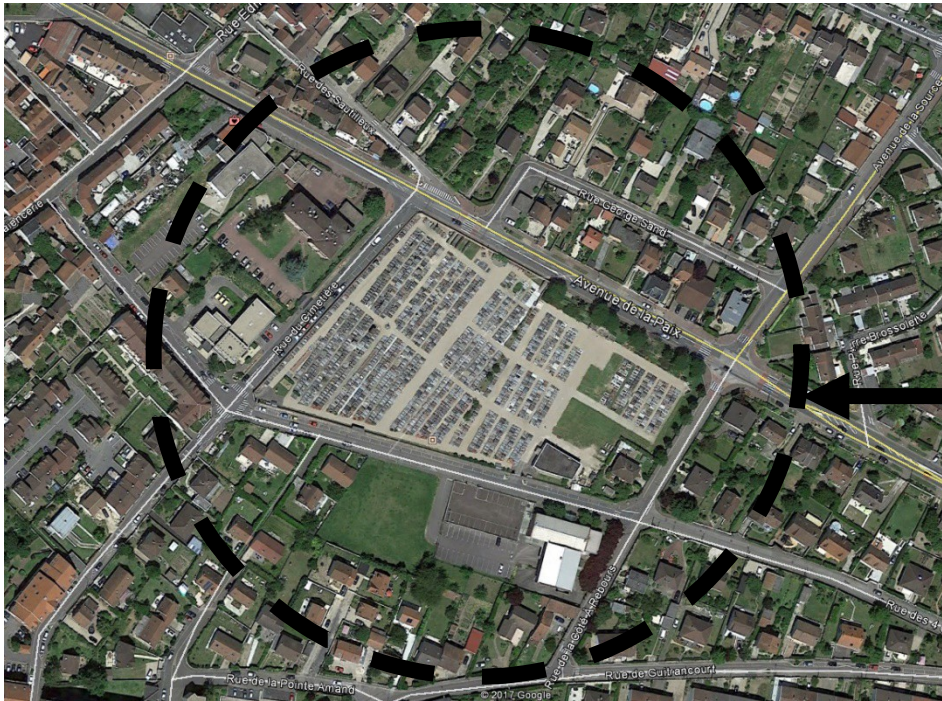
le, 07/06/2018

Signature



Contexte

Le cimetière existant arrivant à saturation, il y a nécessité de créer un nouveau cimetière qui se situera en périphérie de la Limay sur le plateau nord de la commune, en limite de la frange urbanisée. Le PLU prévoit la création du cimetière en emplacement réservé sur un secteur AU qui sera reclassé en zone Nv fin 2018.



Sur l'interface de la campagne boisée et des nouveaux quartiers de Limay, le nouveau cimetière devra être accessible de tous, dans un espace conjuguant la biodiversité grâce à la gestion différenciée.





1



2



3

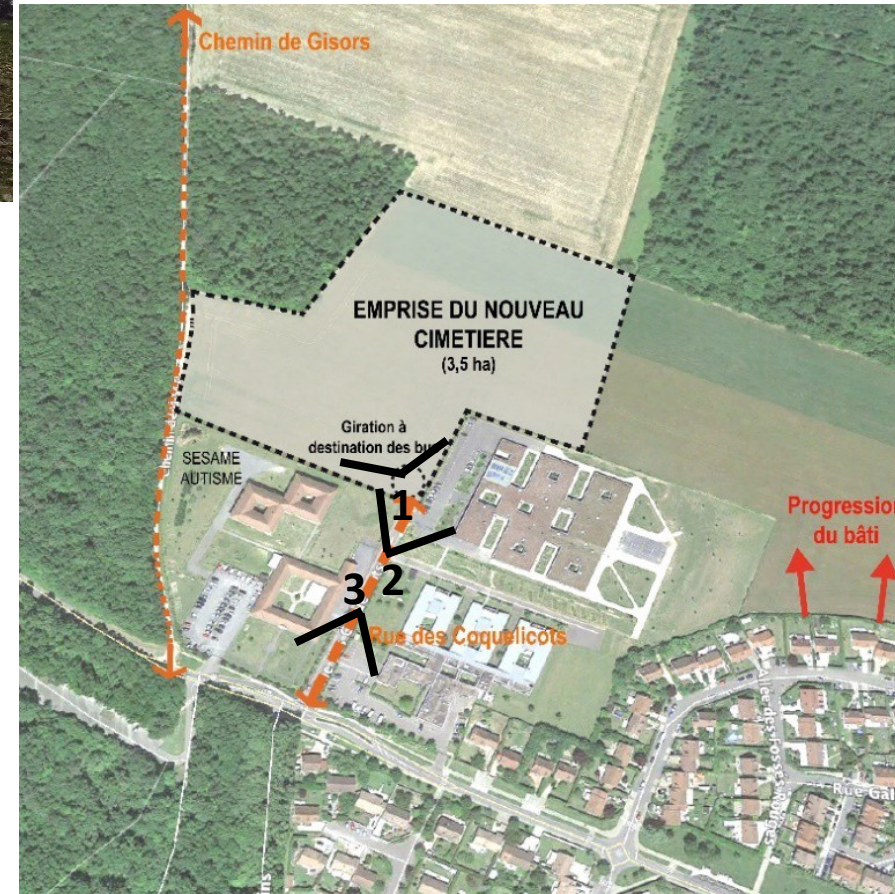


Schéma d'orientations du nouveau cimetière de Limay.

Un cimetière traité comme un parc en connexion avec la ville, l'espace agricole ouvert et le boisement fermé. Un espace où la végétation invite à la promenade et insuffle le recueillement.

Gestion des eaux pluviales

Limitation des surfaces imperméables au profit d'espaces plantés et enherbés favorisant l'infiltration des eaux et réduisant le ruissellement.

Les ouvrages de récupération des eaux de pluie seront reliés entre eux et raccordés au réseau général d'assainissement, situé rue des Coquelicots.

